

# Accompagner la professionnalisation des infirmiers débutant en psychiatrie

## Contexte

---

La conception de ce dispositif s'appuie sur 4 éléments de contexte majeur, soulevés par les équipes RH et les professionnels des EPSM :

- La part des enseignements de spécialité qui ont été fortement réduits dans les maquettes du diplôme IDE actuel
- La perte accélérée de la transmission intergénérationnelle des savoirs et pratiques mis en œuvre au sein des établissements due aux nombreux départs en retraite des infirmiers du secteur psychiatrique en charge d'assurer la formation des nouvelles recrues
- La diversification des lieux d'exercice professionnel avec un développement des prises en charge ambulatoire et un travail important de psychiatrie de liaison ; cette évolution nécessite des professionnels qualifiés dans la spécialité
- Le rôle de l'infirmier en soins psychiatriques évolue vers un rôle d'acteur pivot pour la coordination du parcours de soin

## Objectifs

---

- **Apporter** les compléments théoriques et cliniques pour favoriser la réussite de la professionnalisation des nouveaux infirmiers recrutés en secteur psychiatrique
- **Consolider** les savoirs fondamentaux de la spécialité et les mettre en lien avec la pratique
- **Développer** la posture et le raisonnement clinique
- **Améliorer** la gestion et la prévention des risques dans les prises en charge, en sachant détecter les situations nécessitant une intervention rapide
- **Savoir inscrire** sa pratique dans un travail d'équipe, transmettre les observations sur les comportements ou symptômes des patients, en ayant une approche pro-active dans l'analyse et la qualification des situations observées
- **Identifier** ses potentiels et ses limites pour faire progresser son projet professionnel.

## Renseignements complémentaires

---

**Durée** : 4 jours en présentiel + 14 heures en E-learning

Contacts : Béatrice Fabre (b.fabre@anhf.fr)

# Programme

---

***Ce parcours est composé de 6 modules distanciels et 4 regroupements en présentiel***

- **6 modules distanciels** (14h)
  - M1 : signes et symptômes en psychiatrie
  - M2 : Mode d'hospitalisation, modalités de soins en psychiatrie/droits des patients/responsabilité professionnelle dont soins sans consentement en psychiatrie
  - M3 : Traitement médicamenteux en psychiatrie
  - M4 : Prévention et gestion des risques en psychiatrie. Alternative aux mesures d'isolement et de contention
  - M5 : Spécificités des prises en soins infirmières, contrat de soins, parcours de soin, approche pluridisciplinaire des prises en charge en psychiatrie, activités à médiation thérapeutique
  - M6 : relation de soins, relation d'aide.

***Modules à réaliser en autonomie sur une période de 4 mois. Un accompagnement tutoral adapté est mis en place pour soutenir les apprenants durant la phase à distance.***

- **4 regroupements en présentiel** (28h)
  - **Lors de ces regroupements en présentiel, les apports en savoirs de base seront interrogés et mis en lien avec la pratique professionnelle.** (Etude de cas, jeux de rôle ...)
  - Les échanges et les réflexions collectives autour des cas cliniques contribueront à la mise en sens de la professionnalisation au travers de la pratique infirmière. L'accent sera porté sur le développement des réflexes professionnels.
  - Ces modules sont réalisés à échéance régulière de manière à ce que chaque apprenant bénéficie d'au moins un regroupement durant la phase e-learning et d'au moins un regroupement après la fin des modules à distance, dans un calendrier global de 6 à 10 mois pour la formation intégrale.

## Public

**infirmiers ayant intégré la psychiatrie avec une ancienneté de moins de 2 ans et diplômés du référentiel de formation en soins infirmiers**

## Exercice

**2023**

## Code de formation

**PSY03**

## Nature

**AFR**

## Organisé par

**AFAR**

## Durée

**42 heures**

## Typologie

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**

**Du 16 mars au 17 mars 2023**

ANFH Montpellier

**GROUPE 2**

**Du 24 mai au 25 mai 2023**

ANFH Montpellier